

nous combattons pour la cause sacrée de la liberté, il m'incombe d'accuser le Gouvernement d'avoir sapé les fondements mêmes de nos libres institutions et que de cette attitude il soit déjà découlé de graves résultats. Il se trouve aujourd'hui des orateurs et des écrivains qui affirment que c'est du même esprit d'égoïsme que s'inspirent toutes les puissances belligérantes. Contre cette assertion dénuée de tout fondement je proteste de toutes mes forces et avec toute l'énergie qui est en moi. Affirmer que rien ne différencie les belligérants, mettre l'Allemagne sur le même pied que la France, les Etats-Unis, la Belgique et l'Angleterre, c'est se moquer des renseignements de l'histoire.

Les dirigeants de l'Allemagne ont prouvé qu'ils ne respectent ni la loi de Dieu, ni celles des nations, ni les lois divines, ni les lois humaines.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN : Très bien !

Le très hon. sir WILFRID LAURIER : L'Allemagne a prouvé qu'à son avis, il existe une loi pour elle-même et une autre loi pour les nations qu'elle combat, et elle cherche à réaliser ses projets de conquête, sans s'inquiéter de ce qu'il en peut résulter pour autrui. S'il est un motif qui m'inspire un bien légitime orgueil pour la cause pour laquelle nous combattons, c'est que, dans cette lutte, les meilleures nations de la terre, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et les Etats-Unis font cause commune et sont décidées à combattre jusqu'au bout pour la liberté. Malheureusement le peuple allemand ne semble pas avoir encore fait assez de progrès dans la science du gouvernement constitutionnel ou des principes de la liberté, pour affirmer le droit souverain qu'a la nation de brider ses gouvernants, quand ils abusent du pouvoir. D'autre part, les nations alliées proclament toutes de concert leur dévouement à la cause de la liberté, et si quelque gouvernement parmi ces dernières s'écartait de cet idéal—idéal qui vit encore dans l'esprit, dans le cœur et l'âme du peuple,—tôt ou tard, une fois que le suprême danger qui nous menace sera disparu, il sera demandé un compte sévère à ceux qui se seront écartés de cet idéal. Mais notre premier devoir est de vaincre le suprême danger qui nous menace et c'est à ce devoir impérieux que nous, députés de la gauche, consacrerons tous nos efforts et auquel nous nous rallierons tous de cœur et d'âme.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre) : M. l'Orateur, je souscris bien volontiers aux éloges décernés par

mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier) aux honorables députés qui ont proposé et appuyé l'Adresse. Le motionnaire (M. Mowat) porte un nom illustre. Avant son entrée aux Communes, il avait déjà joué un rôle assez important dans les affaires publiques et son discours d'hier nous a révélé un esprit sérieux et toutes les qualités qui lui assureront une place marquante dans les délibérations de cette Chambre, à l'avenir. L'honorable député qui a appuyé l'Adresse compte déjà plusieurs années de vie parlementaire. Le dévouement avec lequel il s'est consacré aux affaires publiques, sa profonde connaissance des questions politiques et son courage, voilà qui est parfaitement connu de tous ceux qui ont noué des relations avec lui par le passé. Il s'est montré à la hauteur de l'excellente réputation qu'il s'est faite, depuis son entrée aux Communes. J'en viens à quelques-unes des déclarations du chef de l'Opposition. Sauf la dernière partie de son discours, ses observations ont été caractérisées par un esprit de critique fort prononcé.

Je ne peux pas dire que toutes ses observations ont été marquées par une logique bien pénétrante, parce qu'il a prétendu, en premier lieu, que le Gouvernement est précisément le même que dans le passé et qu'il a déclaré en même temps qu'il y a une amélioration notable dans sa composition. Je ne peux pas très bien mettre d'accord ces deux idées, et mon très honorable ami aura de la peine à expliquer, peut-être dans une prochaine occasion, comment le Gouvernement peut montrer une amélioration notable dans sa composition, si c'est précisément le même Gouvernement que dans le passé. Mon très honorable ami a trouvé beaucoup de reproches à adresser au Gouvernement qui a précédé celui-ci, et si l'on peut en juger par ses observations d'aujourd'hui, il soulèvera autant de critiques contre le Gouvernement qui a été formé le 12 octobre dernier. J'admets parfaitement avec lui qu'il existe une nuance politique d'un rouge prononcé, si vous le désirez, chez quelques-uns des membres du Gouvernement. C'était précisément l'intention qu'on avait quand ce ministère a été formé. Nous désirons former et nous avons formé un Gouvernement basé sur une égale représentation des deux grands partis politiques de ce pays. C'est ce qui a été fait pratiquement, et si nous n'avons pas réussi à la lettre, ce sera accompli à la toute prochaine occasion. J'admets avec mon très honorable ami que les membres du cabinet, qui étaient autrefois ses associés de l'autre côté de la Chambre, ont été inspirés par un sentiment vif et ferme de